

Mali

cadre de l'électrification rurale se sont les localités ayant un besoin énergétique conséquent et une rentabilité économique avérée qui seront les plus concernées.

Le projet peut être évalué en fonction des services énergétiques rendus aux populations et de la quantité de KWh solaire vendu mais aussi des puissances installées et aussi au début des activités à mi-parcours et à la fin du projet par des audits internes et sur la base des activités réalisées.

6. Complications possibles et défis :

Le coût élevé d'acquisition des équipements solaires et l'acquisition de site d'installation constituent les défis majeurs du projet.

Les contraintes auxquels le projet fait face sont de plusieurs ordres :

6.1 Les obstacles financiers et économiques:

- Coûts élevés des équipements,
- Absence de crédit à l'importation au niveau des banques,
- Faible implication des banques dans le financement des systèmes solaires,
- Faible pouvoir d'achat des utilisateurs.

6.2 Les obstacles d'ordres institutionnel et réglementaire

- manque de collaboration entre les différents acteurs,
- absence de volonté pour la production interne de certains équipements,
- insuffisance de mesures d'incitations,
- insuffisance du niveau d'implication des compagnies d'électricité.

6.3 Les obstacles liés à l'information

- insuffisance d'information des décideurs qui se reflète par le faible niveau d'engagement politique,
- manque d'information des utilisateurs (ignorance de l'énergie solaire comme solution alternative),

6.4 Les obstacles liés à l'adéquation Formation / Recherche & Développement

- insuffisance de la recherche pour le développement des systèmes solaires,
- manque d'expertise nécessaire à la production et à la maintenance,
- manque de ressources financières pour soutenir la recherche.

7. Responsabilités et de la coordination :

Le projet pourra être exécuté sous le contrôle de l'Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale (AMADER), avec l'appui des services techniques déconcentrés de l'Etat, des ONG, des opérateurs privées évoluant dans les sous secteurs des énergies renouvelables.

4.2 Secteur Agriculture**A Projets/programmes de promotion de la productivité rizicole par le SRI****1. Contexte et Justification :**

La riziculture irriguée est pratiquée par des milliers de paysans au Mali. Cette riziculture repose sur une inondation quasi permanente des rizières, qui est source d'énorme production de méthane. Selon la communication initiale du Mali élaboré en 2000, la riziculture de submersion libre combinée avec l'utilisation des engrais chimiques constitue une importante source d'émission de méthane. C'est pourquoi il est important de promouvoir une agriculture durable en conciliant l'ambition d'une production agricole optimale avec le respect de l'environnement. Il existe des méthodes culturales innovantes comme le système de riziculture intensive qui peuvent être utilisées pour améliorer les rendements rizicoles. Ce système a été mis au point à Madagascar par le Père Henri de Laulanié et permet d'améliorer considérablement les rendements et sans avoir besoin de recourir à l'achat d'intrants souvent onéreux et difficilement accessibles aux petits paysans.

2. But et objectif :

Le projet a pour objectif d'améliorer les rendements rizicoles et de réduire les émissions de gaz à effet de serre à travers l'adoption à large échelle du système de riziculture intensive.

3. Relations avec les priorités de développement durable du pays :

Ce projet cadre parfaitement avec les priorités du pays comme indiqué dans le Cadre Stratégique de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (CSCR), seul cadre et unique de référence en vigueur de 2012-2017 pour toutes les stratégies de développement du Mali. Le CSCR a comme ambition dans le domaine du développement rural, de faire du Mali une puissance agro-pastorale sous régionale, où le secteur Agricole est un moteur de l'économie nationale, assurant la sécurité alimentaire des populations urbaines et rurales et générant des emplois et des revenus significatifs

Mali

dans une logique de développement durable et respectueux de l'environnement. Parmi les défis identifiés pour l'atteinte de cet objectif on peut noter entre autres:

- L'accroissement de la productivité et les rendements de la production végétale,
- Un accroissement de l'accès aux intrants,
- La diffusion des techniques et technologies d'amélioration des productions,
- L'amélioration de l'accès à une information de qualité sur l'amélioration des techniques agronomiques, les systèmes de production et la préservation de la qualité des produits, au moyen de services de vulgarisation agricole adéquats,
- La modernisation des exploitations agricoles familiales et faire du paysan, de l'éleveur et du pêcheur maliens de vrais entrepreneurs.
- L'amélioration du cadre institutionnel et des mécanismes d'incitation du secteur privé, à tous les niveaux de la chaîne de la production, de la transformation et de la commercialisation, notamment pour ce qui concerne le régime foncier et les droits de propriété, l'accès au crédit et les mécanismes de crédit pour les intrants (crédits de campagne).

4. Résultats attendu du projet :

Le projet vise à atteindre les résultats suivants :

- L'augmentation du rendement et de la production de riz au Mali,
- Réduction des émissions de méthane liées à la culture du riz,
- L'économie de l'eau et la gestion durable des sols,
- Augmentation des revenus des riziculteurs.

Pour atteindre ces résultats la stratégie du projet consistera à :

- L'élaboration de supports de formation
- Organisation de séries de formation des paysans,
- Mise en place d'un système d'information sur le SRI/réseau,
- Recherche pour le développement d'équipements pour réduire la demande en main d'œuvre

5. Portée du projet

Le projet va couvrir tout le territoire national. Le coût du financement est estimé à environ 15 milliards de FCFA sur 5 ans

6. Risques

Les contraintes majeures sont :

- Non disponibilité de la fumure organique
- Résistance aux changements des habitudes/pratiques
- Forte demande en main d'œuvre pour le repiquage,
- La disponibilité des équipements comme la sarcluse et la barre de nivèlement.

7. Coordination

Le projet sera placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et sera mis en œuvre à travers les institutions de recherche comme (IER, l'IPR, l'office du Niger, l'office riz Mopti et Ségou, etc) et les faitières des organisation paysannes.

B-Projets/programmes : Réalisation d'unités de montage des équipements adaptés pour le développement de la technique de microdose.

1. Contexte et Justification :

Le Mali est un pays essentiellement agricole. Le secteur de l'agriculture contribue pour 45% du PIB, 75% des recettes d'exportation et occupe environ 85% de la population.

L'indice de pauvreté est plus prononcé en milieu rural qu'en milieu urbain (66% contre 34 % selon le CSLP).

La promotion véritable et soutenue du sous secteur à travers des actions nouvelles et durables et subséquemment l'amélioration sensible des productions agricoles s'avère une nécessité pour le développement de l'économie nationale.

A l'heure actuelle, le sous-secteur de l'agriculture et spécifiquement le sol, l'un des principaux facteurs de production connaissent des difficultés:

- La faiblesse de l'intensification, elle-même liée au coût élevé des intrants dont les engrais minéraux. Le taux d'utilisation des engrais est estimé 23-30 kg/ha, inférieur au taux recommandé par la réunion d'Abuja sur l'utilisation des intrants agricoles (50 kg/ha)
- Le niveau d'équipement faible des exploitations agricoles. Selon le RGA (2004), seules 13 % en moyenne des exploitations possèdent un multicultureur, 53 % possèdent une charrue ,5% une houe asine et 15 % un semoir.
- La baisse de la fertilité des sols suite à leur utilisation abusive, l'érosion éolienne et hydrique , la faible compensation des pertes de nutriments exportés par les cultures dans